



Compte-rendu du CDEN du 25 juin 2015 Snuipp – FSU 65

Ordre du jour :

- Organisation du temps scolaire à la rentrée 2015
- Organisation de la maintenance informatique des collèges et appel à projets « collèges préfigurateurs du numérique »
- Nouveau point (imprévu) : complément d'information sur les mesures de carte scolaire pour la rentrée 2015

Déclaration liminaire de la FSU : l'IA considère que cette déclaration est de portée nationale et qu'il n'a donc pas à y répondre.

Pas d'autre déclaration.

Approbation du CR du CDEN du 10 avril.

1) Organisation du temps scolaire à la rentrée 2015

janvier 2015 : 68 % des écoles (63 % des communes) ont signé un PEDT

A la rentrée 2015, 95 % devraient avoir signé un PEDT.

Pas de PEDT pas de financement. Cela concernerait 6 à 10 communes qui auraient du mal à trouver de la ressource humaine (TAP).

Claude Martin rappelle ce que veut dire « service public d'éducation » et les risques liés aux nouveaux rythmes (associations qui recrutent, ...).

L'IA répond que des évaluations seront faites. Il assure qu'il n'y a pas dépossession ou transfert des enseignements vers des prestataires. Selon lui, il y a complémentarité. Ces dérives n'existent pas dans le 65.

Concernant l'équité, l'IA assure avoir constaté qu'elle était préservée.

Le SGEN parle des écarts de frais scolarité engagés par les communes (de 1 à 10 dans le 65).

Changements d'horaires demandés :

Sur Lourdes par les collègues pour obtenir une régularité

Sur Lannemezan, TAP qu'une seule fois par semaine et avec un prestataire qui tourne sur

plusieurs écoles, donc changements d'horaires à venir chaque année.

M. Nadal (maire de Maubourguet) pense que le problème des inégalités se règlera quand la compétence scolaire passera à la communauté de communes. Cela permettra d'harmoniser. Claude Martin dit qu'il est d'accord et que c'est encore mieux quand cette harmonisation se passe au niveau national ... Cela s'appelle l'Education Nationale. Michel Torres rappelle l'importance, maintenant, d'évaluer les conséquences de la réforme des rythmes sur les élèves et les apprentissages. M. Craspay pense que ce serait effectivement nécessaire mais que l'Etat ne le fera pas et n'en donnera pas les moyens aux communes.

Vote : contre 0, abstention 11, pour 9.

2) Nouveau point (imprévu) : complément d'information sur les mesures de carte scolaire pour la rentrée 2015 :

Mesure de dissolution du RPI Mérilheu-Palomières : après concertation avec les communes concernées, il est proposé de faire fonctionner l'école de Mérilheu en classe unique avec garderie et cantine dans une salle attenante à la salle de classe avec livraison des repas à partir de la cuisine centrale de la CCHB.

La FSU réitère ses demandes d'ouvertures : Soues maternelle, Castelnaud Rivière basse, Juillan et Rabastens.

Le même débat que celui du CTSD s'engage sur la question du dispositif accueil des moins de 3 ans sur Soues qui aboutit à moins de scolarisation de moins de 3 ans ...

3) Organisation de la maintenance informatique des collèges et appel à projets « collèges préfigureurs du numérique »

Le Département a choisi de répondre favorablement à l'appel de projet pour le collège Paul Eluard proposé par la Rectrice : acquisition de tablettes sur 3 ans (en commençant par les 5èmes).

Pour le SNUipp-FSU 65

Magali Laborde, Claude Martin

